

LE

SPORT UNIVERSEL

ILLUSTRÉ



LES COCKERS A LA CHASSE

CHRONIQUE

JE ne pensais pas, en signalant le retour en forme imminent de Sauveur, que l'événement allait justifier à aussi bref délai mon pronostic. L'excellent petit cheval de M. Foacier a retrouvé avec le parcours d'Auteuil sa supériorité passée. Comme beaucoup de bons steeple-chasers, le vainqueur du Prix Montgomery est plutôt un cheval vite qu'un véritable stayer, mais la facilité avec laquelle il franchit les obstacles, l'absence d'effort fourni, lui permet de réserver pour la fin un bout de vitesse qu'il userait en cours de route dans une course plate au train quelque peu soutenu. C'est le triomphe de l'aptitude, en un mot, et d'une aptitude spéciale aux sauteurs français. Chez nous, il ne faut pas qu'un jumper ait de trop gros moyens, ou s'il les possède il faut qu'il apprenne à ne pas s'en servir; le meilleur est celui qui sait mesurer sa dépense de forces aux difficultés qu'il a devant lui. L'animal qui saute 20 centimètres trop haut et 1 mètre trop loin sur chaque obstacle ne possède plus toutes ses ressources pour finir et doit baisser pavillon devant un autre qui ne le vaut pas, mais qui s'est montré plus économe. Quelles interventions on pourrait constater si les parcours étaient plus variés et gradués comme difficultés ! Nous avions espéré que la démolition des fortifications enfin votée allait permettre l'agrandissement de la piste d'Auteuil, le tracé d'un nouveau parcours pour les vétérans, les vrais sauteurs; il nous faut déchanter, il paraît que l'hippodrome n'acquerra pas un pouce de terrain nouveau et c'est vraiment dommage.

Donc nous continuerons à voir les mêmes chevaux sauter les mêmes obstacles jusqu'à la consommation des courses !

Cela n'a pas empêché le Prix Montgomery d'être une fort jolie épreuve. Le handicapé semble avoir adopté une méthode nouvelle: il est moins indulgent avec les animaux obscurs et systématiquement laisse plus de chance dans les grosses épreuves aux sujets de valeur. Rien n'est plus juste. Il en a été récompensé par une arrivée magnifique où l'accrochage de deux bons chevaux a transporté le public. Une courte tête au bout de 5.500 mètres et la victoire d'un de nos bons champions, voilà qui est fait pour nous réconcilier avec les handicaps.

Pour ne pas en perdre l'habitude, soulignons ce fait symptomatique, la grande épreuve a été disputée par quinze concurrents, deux femelles et treize mâles. Or, savez-vous combien parmi ces derniers méritaient encore leur qualification?... Pas un seul. Tous les treize sont hongres, même Sunshine qui n'a que quatre ans et qui n'a pas l'excuse d'avoir claqué déjà. En revanche, bien amusante serait la statistique du nombre des feux administrés sur les trente paires de jambes des concurrents. C'est que le lot comportait quelques gloires éternelles et intermittentes; Journaliste n'a pas moins de onze printemps, Le Miracle en compte neuf, de même que Trudon. Mais pour une douzaine de vétérans dont l'âge seul a raison parce que chaque feu nouveau les consolide, combien le steeple-chasing, ce Minotaure du turf, a-t-il ravi d'excellents reproducteurs à nos haras nationaux ?

Combien seront encore sur la brèche, dans douze mois, des trois ans qui alimentent les courses d'à présent, des Inquisitif, des Rosely, des Neuter, des Nickel, etc.

Après tout les propriétaires de plat et les éleveurs ne se plaignent pas de cette casse exagérée. Comment feraient-ils pour écouler leur trop-plein ? Nos remontes sont si difficiles qu'on ne peut les considérer comme un exutoire. Les pays voisins apprécient davantage à leur valeur les déchets d'hippodrome, et l'on cite un marchand qui, au cours de la seule année 1912, a acheté dans les écuries d'entraînement 600 pur sang fatigués ou de qualité insuffisante. Eh bien, c'est l'Allemagne qui absorbe la presque totalité de cet effectif. C'est peut-être pour cela que leur cavalerie passe pour si bien montée aux yeux de certains polémistes qui abiment notre production.

Autant que les luttes du turf, celles du prétoire auront accaparé l'attention ces jours-ci. Je ne veux pas parler du procès que M. de Monbel intente à la Société d'Encouragement et dans lequel M^e Labori soutiendra ses intérêts; cette action ne verra probablement pas le jour de l'audience avant un an; et d'ici là, nous le souhaitons du moins, un arrangement aimable peut intervenir. En tout cas, on

aura pu modifier le règlement et l'adapter aux exigences légitimes des propriétaires.

Ce sont d'autres questions moins poignantes, mais d'un intérêt pratique évident, que les tribunaux ont solutionnées. Il importe de connaître les décisions de justice, car les questions posées aux tribunaux sont de celles qui se présentent presque tous les jours.

Voici le cas de la Sirène, par exemple. Notons en passant que cette jument avait déjà fait l'objet d'un procès dont l'entraîneur Dodd a conservé un mauvais souvenir. Envoyée par M. Gaston Dreyfus chez Chéri, la jument grise, devenue poulinière, fut achetée par MM. Ducru et Braquessac, pour 5.000 francs, en novembre 1911. Expédiée à Maubourguet, elle fut reconnue atteinte de tic dès son arrivée à destination. Les acquéreurs assignèrent M. Dreyfus devant la justice de paix pour obtenir une remise de moitié du prix de vente, ils perdirent leur procès, le tribunal ayant admis la validité de la clause de non-garantie insérée dans tous les catalogues de ventes aux enchères. En appel, les demandeurs viennent d'avoir gain de cause et M. Gaston Dreyfus a été condamné à rembourser la moitié du prix de vente et à 500 francs de dommages, décision basée sur ce fait que la clause de non-garantie n'est valable que si le vendeur ignore l'existence du vice au moment du contrat. Ce n'était pas le cas.

Par conséquent, il est définitivement jugé que le vendeur d'un pur sang, cheval de courses ou poulinière, est tenu de faire connaître les vices qualifiés de rhédbitoires et que la clause de non-garantie ne le couvre pas. Par contre, il continuera à avoir le droit de liquider au Tattersall, comme poulinière, une jument tout à fait impropre à la reproduction, ayant une déchirure de la matrice, par exemple, bien que le préjudice causé soit sensiblement plus grave. Mais la justice ne se pique pas de logique, on le sait.

Autre litige. Il s'agit d'un trotteur, cette fois, et l'incident remonte à janvier 1909. Elysée, ayant déposé ce jour-là son driver sur la piste de Vincennes, a pénétré sur la pelouse et, effrayé par les cris de la foule, les vêtements qu'on tentait de lui jeter sur la tête et même par le jet de boules de neige, a renversé plusieurs spectateurs dont une brave dame qui a réclamé de forts dommages-intérêts au propriétaire, M. Thibault. Grâce aux circonstances spéciales de la cause, celui-ci avait triomphé devant les juges de première instance, il succombe en appel. Le tribunal estime, en effet, que les chutes des jockeys et des chevaux étant au nombre des risques habituels des épreuves sportives (n'oubliez pas qu'il s'agit, ici, de courses au trot), les chevaux doivent être dressés de telle sorte qu'ils ne se lancent pas sur les spectateurs lorsqu'ils se trouvent livrés à eux-mêmes. Qu'enfin si les spectateurs ont lancé des vêtements et des boules de neige sur Elysée, c'était pour se préserver de ses attaques !

Quelle que soit la valeur de ces considérants, il n'en reste pas moins que les propriétaires sont pécutiairement responsables des accidents causés par les chevaux sur les champs de courses. Or, leurs conséquences peuvent être illimitées. Ne conviendrait-il pas que les Sociétés, dont la responsabilité est souvent engagée en l'espèce par suite de l'insuffisance des clôtures, souscrivissent une assurance qui couvrirait une fois pour toutes les propriétaires, le public et elles-mêmes contre les suites de ces accidents inévitables ?

Un troisième cas, enfin, dont les tribunaux ne sont pas encore saisis, mais dont ils vont avoir à s'occuper bientôt, cause une grosse émotion dans le Sud-Ouest. Il s'agit d'un nouveau truquage. Un certain Frivol, courant comme demi-sang et qui serait en réalité le pur sang Val d'Enfer, n'a fait qu'une bouchée, à Gramat, des deux meilleurs anglo-arabes de l'année. Sa victoire a été si éclatante que ses propriétaires eux-mêmes en étaient confus. Leur modestie ne les a pas mis à l'abri; une réclamation, déposée immédiatement par un groupe de concurrents, a motivé une enquête de la Sûreté, enquête décisive, paraît-il, et qui va entraîner des poursuites immédiates.

Ce qu'il importe de signaler, c'est qu'en cette affaire la Société d'Encouragement se porte partie civile. En quoi elle est dans son rôle. Pourquoi n'avoir pas employé la même procédure dans la répression du doping ? Quoi qu'il en soit, on doit souhaiter que la répression de ces truquages, compromettants pour l'avenir des courses dans le Sud-Ouest, soit plus rigoureuse que naguère. Jusqu'ici les coupables s'en sont tirés à son marché. C'est pourquoi ils recommencent.

J. R.

NOS GRAVURES

La réunion du 14 novembre dernier à Auteuil donnait lieu à quelques résultats intéressants. Rupestris II enlevait la principale épreuve de la journée, le Prix de Vincennes, devant Saint-Potin et Va Tout; Maki II s'adjugeait le Prix Doublon devant Gold Blade et Eleusis II, tandis que le Prix de Fontainebleau se terminait par une facile victoire d'Inquisitif devant Hodéon et La Sauge.

INQUISITIF, dont nous reproduisons ci-contre la photographie, né en 1909 chez M. W. Flatman, par Chardonneret et Indiscrète, fit ses débuts cette année seulement en plat, disputant six épreuves, ne remportant qu'une seule victoire, le Prix de Montgeroult, à Longchamp, devant Uléma II et Soleil Levant, à la suite de laquelle il était réclamé 20.000 francs pour le compte du baron L. La Caze, son propriétaire actuel.

Dressé sur les obstacles, Inquisitif débutait en haies dans le Prix des Prairies, à Deauville, où il terminait non placé. Il se classait par la suite troisième du Prix Jupiter à Auteuil, derrière Menuet III et Make Haste II, puis remportait successivement le Prix Chanceaux, à Auteuil, devant Make Haste II et Le Potache, puis le Prix Georges Brinquant, sur ce même hippodrome, devant Menuet III et Grand Duc III.

Inquisitif qui rendait, dans le Prix de Fontainebleau, 20 livres à Hodéon et 10 livres à Le Potache, s'assura facilement le meilleur, se détachant sur le plat pour l'emporter de cinq longueurs.

LE PRIX MONTGOMERY (steeple-chase, 5.500 mètres), épreuve importante de la réunion du 17 novembre, mit 15 concurrents aux prises. En l'absence d'Ovide II qui, de par ses dernières performances, était pronostiqué comme le vainqueur de cette belle épreuve, Magicienne et l'écurie Fischhoff, représentée par Journaliste et Cornob, se partageaient avec Sauveur les faveurs des parieurs.

La course offrit un attrait passionnant et se termina par une lutte superbe entre Magicienne et Sauveur, ce dernier s'assurant le meilleur de la plus courte des têtes.

Dès le départ, Trudon prenait le commandement et le conservait pendant les trois quarts du parcours, suivi de Bichat.

Au premier saut de la rivière des tribunes, Or du Rhin III et Bru-

nehilde culbutaient sans mal; au mur en pierres, Vingt Hanaps disparaissait et Trudon et Bichat passaient toujours en tête au second saut de la rivière, devant Sauveur, Ratafia II, Le Miracle et Trianon III.

Au huit, le peloton commençait à se resserrer. Le Miracle prenait la tête après le mur en terre et s'assurait, dans le tournant, plusieurs longueurs sur Trudon, Ratafia II et Sauveur, mais tous ces chevaux, ainsi que Magicienne, qui s'était progressivement rapprochée, sautaient ensemble le bull-finch et, après cet obstacle, Magicienne et Sauveur se détachaient nettement de leurs suivants.

Une lutte magnifique s'engageait entre ces deux chevaux. Magicienne s'assurait tout d'abord le meilleur, mais Sauveur, énergiquement monté par Parfremment, revenait à la hauteur de sa rivale et s'assurait une courte tête dans l'ultime foulée.

SAUVEUR, né en 1905, par Ivoire et Serpette, chez M. Roland Gosselin, débuta à deux ans sous les couleurs de M. H. Ternynck, dans le Prix Dolma Baghtché, à Maisons-Laffitte; il disputait sept courses à 2 ans sans succès, puis était dressé sur les obstacles et débutait sous les couleurs de M. Foacier, son propriétaire actuel, dans le Prix Saint-Hubert, à Auteuil,

où il terminait second derrière Lat-tainville.

A 4 ans, Sauveur paraissait 18 fois sur nos hippodromes, remportant sept victoires: les Prix Ventriloque, Tant Mieux, No Good et La Haye-Jousselin, à Auteuil; le Prix Trident, à Saint-Ouen; le Prix de Picpus, à Vincennes, et le Prix du Saint-Gothard, à Lucerne.

A 5 ans, le cheval de M. Foacier disputait 10 épreuves, se classant toujours aux places d'honneur et s'adjugeant le Deuxième Prix de la Société des Steeple-Chases lors la réunion donnée au profit des Victimes des Inondations, le Prix de France et le Prix La Haye-Jousselin, à Auteuil.

Il n'avait pas paru en public l'année dernière et avait fait, cette année, sa rentrée dans le Prix du Hainaut, à Enghien, où il avait triomphé de Journaliste et de Mellowmint.

Troisième du Prix Robert Hennessy, à Auteuil, derrière Superfin et Héron; deuxième du Prix Amadou, sur ce même hippodrome, derrière Journaliste, non placé pour sa dernière sortie dans le Prix Styra à Saint-Ouen, Sauveur, de par sa dernière victoire, prend à nouveau place parmi nos meilleurs steeple-chasers.



INQUISITIF (THIBAUT), P^h BAI, NÉ EN 1909, PAR CHARDONNERET ET INDISCRÈTE
APP^t AU Bⁿ LA CAZE, GAGNANT DU PRIX DE FONTAINEBLEAU



SAUVEUR (PARFREMENT), APP^t A M. A. FOACIER
RENTRANT AUX BALANCES
APRÈS SA VICTOIRE DANS LE PRIX MONTGOMERY



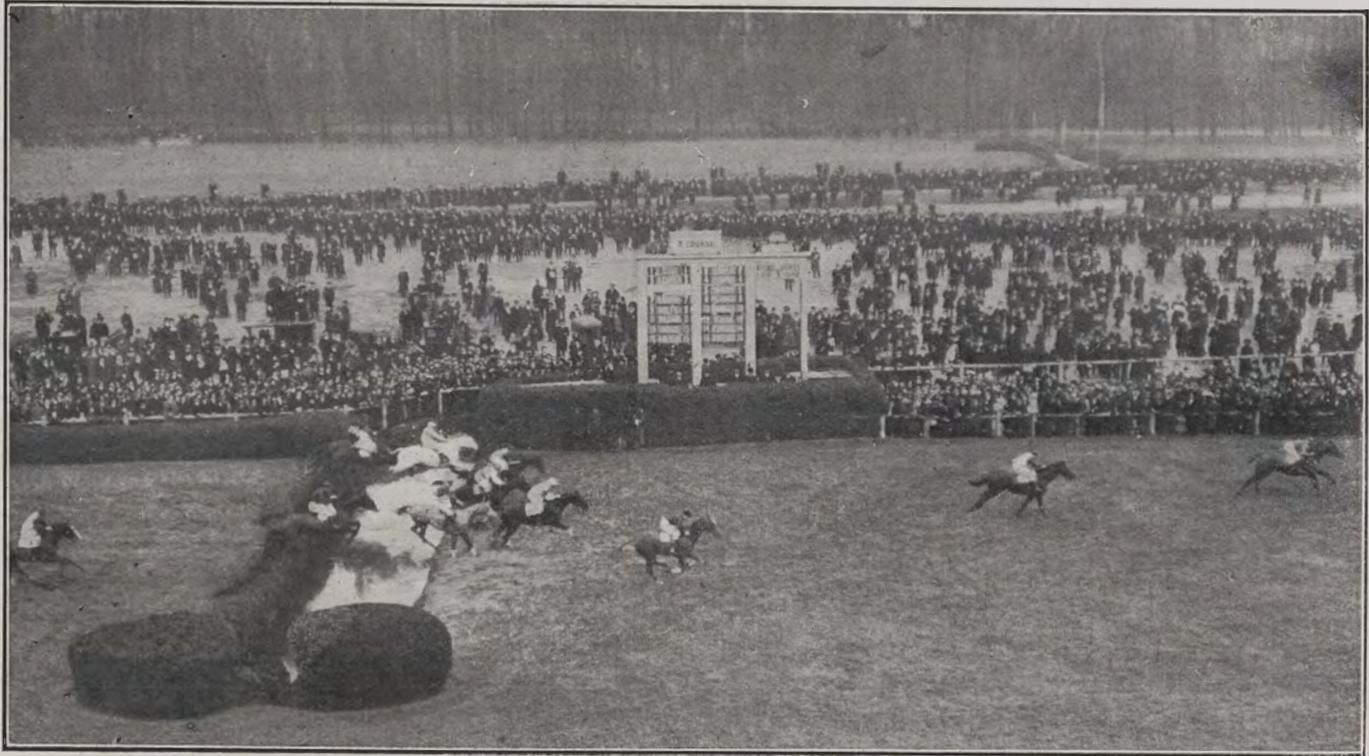
Sunshine Magicienne Le Miracle Sauveur Bichat Trudon
 Vingt Hanaps Corncob Journaliste Trianon III Bruneilde Corindon
 Or du Rhin III Primat Ratafia II

AUTEUIL, 17 NOVEMBRE — LE PREMIER SAUT DE LA RIVIÈRE DANS LE PRIX MONTGOMERY



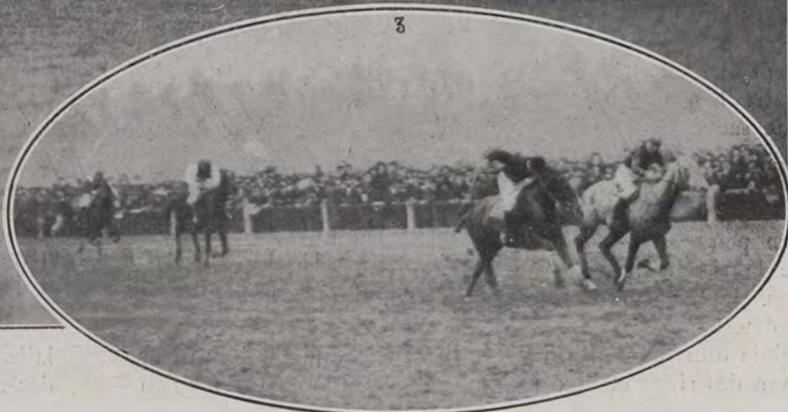
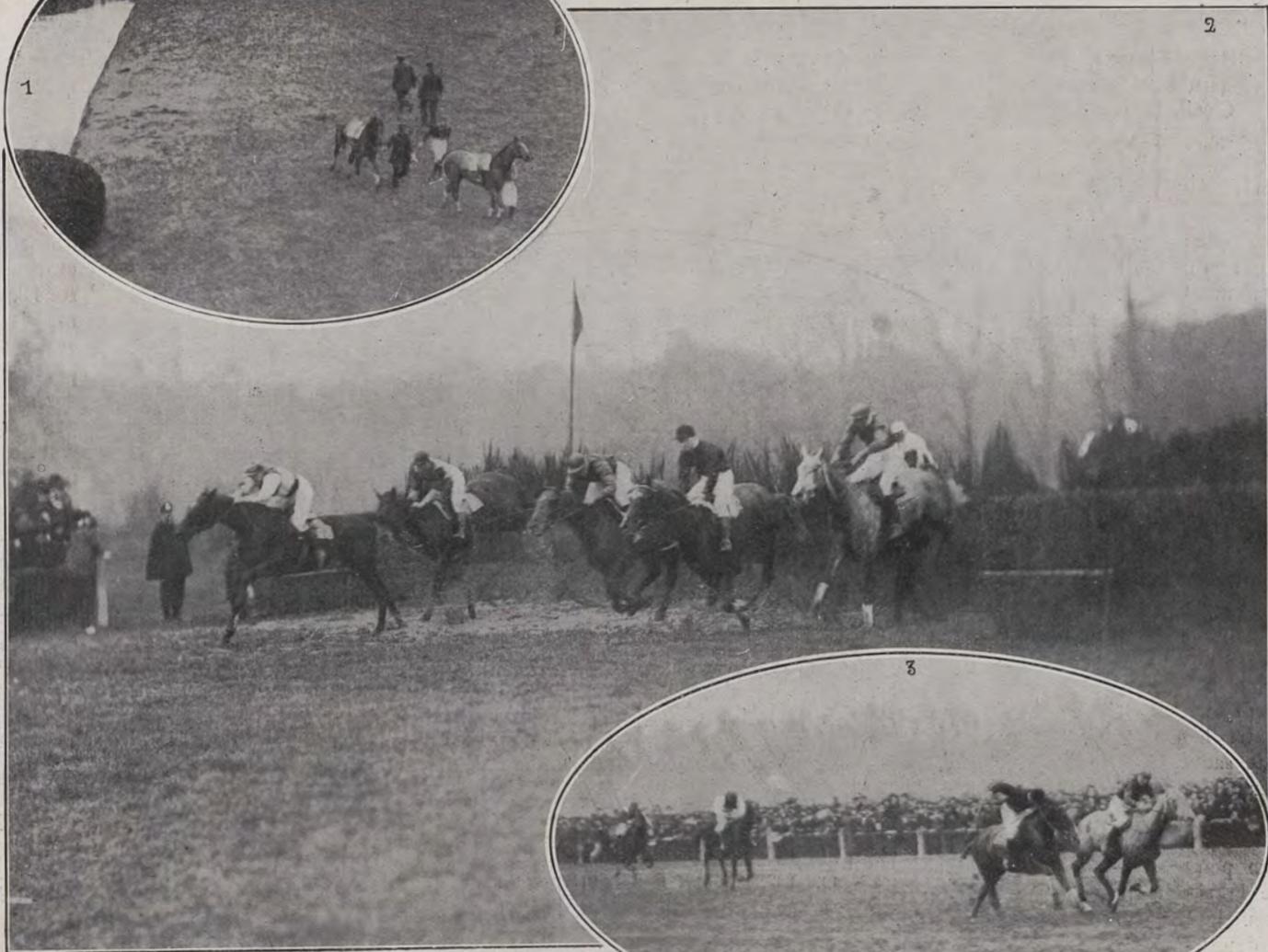
Magicienne Le Miracle Vingt Hanaps Ratafia II Trianon III
 Sauveur Primat Corindon

AUTEUIL, 17 NOVEMBRE — LE SAUT DU MUR EN PIERRES DANS LE PRIX MONTGOMERY



Primat Journaliste Trianon III Ratafia II
 Sunshine Le Miracle Corindon
 Corncob Magicienne Sauveur Bichat Trudon

AUTEUIL, 17 NOVEMBRE
 LE DEUXIÈME SAUT DE LA RIVIÈRE DANS LE PRIX MONTGOMERY



AUTEUIL, 17 NOVEMBRE — LE PRIX MONTGOMERY

1. BRUNEHILDE ET OR DU RHIN III, APRÈS LEUR CHUTE A LA RIVIÈRE
2. LE SAUT DU BULL FINCH. LE MIRACLE PRÉCÈDE RATAFIA II, TRUDON, SAUVEUR, MAGICIENNE, TRIANON III ET PRIMAT
3. L'ARRIVÉE. SAUVEUR BAT MAGICIENNE, LE MIRACLE ET PRIMAT



LES ACHETEURS ESSAYANT LES CHEVAUX DANS UN DES RINGS DE DUBLIN

LE 45^e HORSE-SHOW DE DUBLIN

LE « Horse-Show », organisé chaque année par la Royal Dublin Society, eut lieu les 27, 28, 29, 30 août dernier. C'était le 45^e anniversaire de cette exhibition, appelée communément « foire de Dublin », nom très approprié

à ce marché, le plus actif du monde pour le cheval de selle; mais c'est en somme également un concours très moderne, puisque rien n'y manque et qu'à côté des classes de chevaux de chasse, les attelages de tous genres : seuls, à deux, en tandem, trotteurs, hackneys, poneys y ont leur catégorie et que même les parades et défilés des différents sujets primés viennent s'intercaler entre les épreuves de sauts ou les examens des jurys.

L'affluence y fut énorme pendant toute la semaine, et malgré un temps détestable,

une pluie diluvienne par instant, il fut très difficile de trouver place autour des rings et aux Jumping Competitions. C'est qu'en dehors des Français, Belges, Italiens, Australiens, Allemands que leur commerce de chevaux amène dans cette ville de cheval par

excellence, tous les gens du pays viennent s'intéresser à cette exposition de leur industrie nationale et applaudir aux succès de leur élevage.

Nous nous occuperons uniquement du cheval de selle, qui est l'âme et la grande raison de la célébrité du Horse-Show de Dublin, et nous l'étudierons dans ces deux manifestations : 1^o Hunters, 2^o Jumpers.

Hunters. — La première journée, soit le mardi 27, fut entièrement consacrée à l'examen des diverses classes de hunters et dans les sept rings, aux pelouses impeccables, défilèrent devant des juges infatigables, hunters pour gros poids, poids moyens, poids légers, cobs et poneys de selle, étalons de pur sang, juments appelées à produire des hunters, juments et leurs pou-



LES ÉTALONS DE PUR SANG DANS LE RING

lains. De cet examen minutieux, de cet essai approfondi, destinés à décerner les primes aux diverses catégories énumérées, ressort l'importance capitale que les juges attachent aux parties essentielles du cheval qui lui permettent d'être, comme son nom l'indique, un cheval

de chasse (hunter), donc avant tout un cheval de galop. Quelles seront les qualités exigées ?

Le juge s'attache avant tout à l'examen de la direction de l'épaule, il veut ensuite du membre, et je dirai même que ces deux choses hypnotisent l'homme de cheval qu'il est ! S'il porte son attention sur la puissance d'encolure, il ne fait pas grief à l'animal examiné si celle-ci est un peu courte et si de ce fait il manque de branche; la direction des jarrets est-elle parfaite, cette qualité complète le type utile qu'il veut primer. Mais la tête est-elle un peu grande, plus ou moins bien coiffée; l'attache de queue est-elle défectueuse, il n'est pas préoccupé de ces détails de la ligne et ne place pas au premier rang, loin de là, l'élégance de la silhouette.

Que cherche-t-on dans ce pays de chasse par excellence ? Un serviteur utile, « a good friend », un animal franc d'allures et bien constitué, en un mot un cheval pour soi et non pour les autres, pour le public!

Que demande le jury ? Il examine tout simplement le cheval pour voir s'il est bâti pour cette fin et si, de par sa structure, il sera cet animal utile. Aussi, voyez-vous à tour de rôle, dans chaque classe, les juges monter et galoper à fond les divers sujets réunissant les qualités devinées à l'examen et voulant, avant de se concerter, avoir leur opinion pleinement confirmée par l'essai; et c'était très sportif de voir dans ces pelouses, après quelques heures devenues un vrai labour, ces juges en leggings galoper, en pleine eau, ces chevaux de 5 et 6 ans dans un état vraiment parfait.

On ne peut certes qu'applaudir à cette méthode, et il serait à souhaiter que chez nous on attachât de plus en plus d'importance au cheval utile de préférence au cheval plaisant. Je sais bien que c'est chose particulièrement difficile, le vendeur voyant chaque jour l'acheteur exiger avant tout du type et du chic.

Notre penchant est du reste tellement connu que si parmi les sujets exhibés il s'en trouve « à façade vernie », on vous dit : « Voici une jument ou un cheval pour la France! »

Et maintenant, quel est le type actuel de l'irlandais ?

Il faut renoncer à retrouver

couramment la bonne cogne à silhouette légendaire, le cheval des gravures anglaises que monte le huntingman, cheval taillé dans le roc, hanchu, montagne d'os, heurté de partout, à saillies anguleuses, à tête très forte avec son œil large et ses grandes ganaches, à queue courte; de même ce type, qui existait dans le cheval plus près du sang et dans lequel se retrouvaient toutes les caractéristiques précédentes mais affinées, anoblies par la race, est encore trop heurté vis-à-vis du cheval actuel.

Le cheval actuel, à queue longue, garde toujours son os; il a quatre bons poteaux, les canons bien larges, les avant-bras puissants, l'épaule très développée et très oblique, une bonne ligne de dos. Mais il s'est affiné, tous les angles se sont arrondis, les hanches se sont plutôt noyées, plus de heurt ni de bosse, il a plus de sang et a évolué dans ce sens. En général, il garde son enveloppe un peu lourde et, sauf dans les tout premiers sujets, est un peu commun dans sa tête, son encolure et son attache de queue; mais, encore une fois cette critique de forme qu'elle compte peu si vous examinez les membres et la puissance du cheval de race irlandaise!

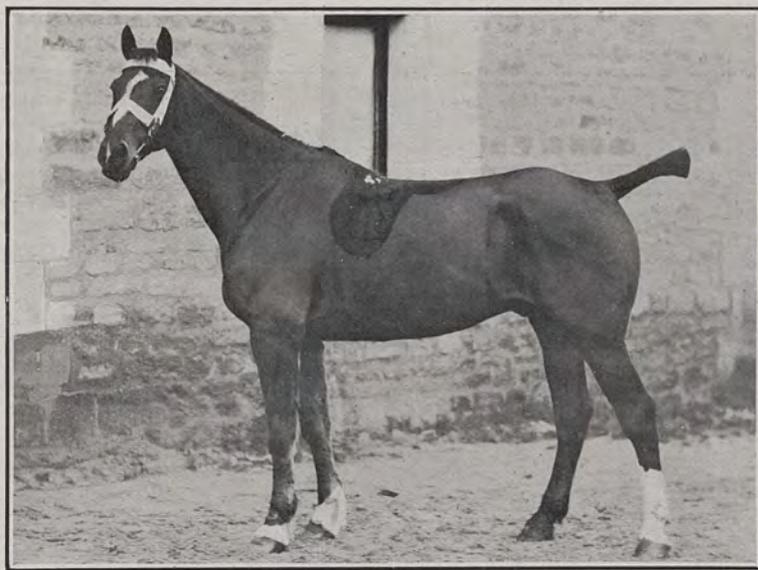
Comme chevaux particulièrement remarquables dans le défilé de ces classes multiples, où ils ont été répartis d'après l'âge et le poids qu'ils pourront porter, la taille n'intervenant pas (excepté pour les poneys), à citer :

Classe 9 : hunters de 6 ans et plus, pouvant porter 15 stone (1) et au delà; sur 37 concurrents, Kerry Jack, cheval bai de 6 ans, et Towlerton, bai brun, du même âge, tous deux à MM. O'Brien frères, de Limerick, se classent respectivement premier et second.

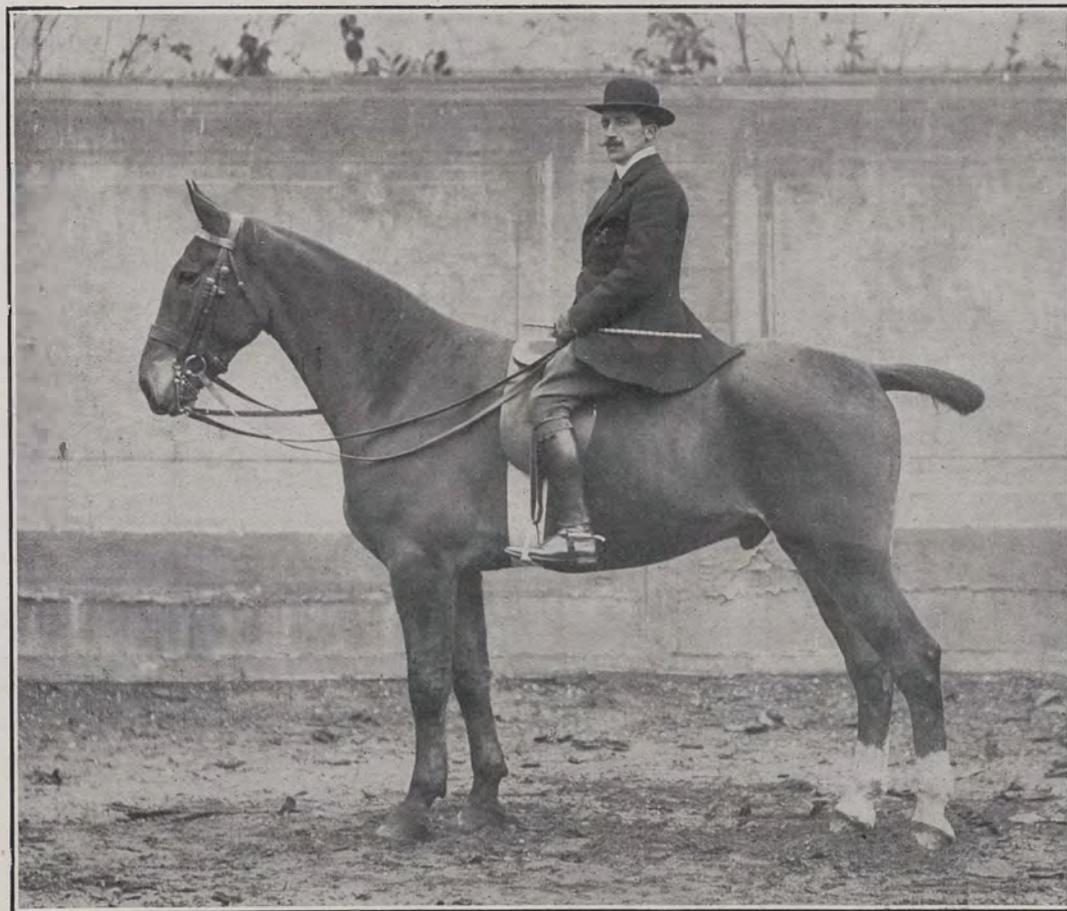
Classe 10 : hunters de 5 ans, même poids que classe 9; un très beau cheval gris, Silver Goblet, à M. Maurice Bal, d'Autrim, ayant chassé avec les Old Rock et Chichester Harriers.

Classe 13; hunters de 6 ans et plus (13 à 14 stone); Real Irish, à MM. M'Morran frères, de Nantwich (Cheshire), et Snow Shower.

Classe 14 : hunters de 5 ans (13 à 14 stone); sur 66 inscrits, le cheval bai de T. S. Moyles (Queen's County). Bay Boy, se classe premier,



BALINASLOE, TYPE DE L'ANCIEN HUNTER IRLANDAIS



KERRY JACK, BAI, 6 ANS, PAR MIRANDER, P. S. ET FILLE DE BUTTERSCOTCH, P. S.,
1^{er} PRIX DUBLIN 1912, CLASSE 9, ACHETÉ PAR M. A. ROY

(1) Une stone = 14 lbs ou 6 kilos $\frac{3}{4}$.

c'est un cheval de tout premier ordre dont j'aurai l'occasion de reparler.

Classe 17 : hunters de 6 ans et plus (12 à 13 stone) : le premier prix, King Oscar, à M. M'Quinn, de Dublin ; le second, Tophthorne, à William M'Bride, de Belfast, et John Willie, un bai brun noir, qui est un très bon cheval également.

Enfin, dans la classe 22, juments de 4 ans (13 à 14 stone) : 39 concurrents ; Modesty, une belle jument baie, à T.-P. Willis de Neuwy, se classe première ; très remarquable également Crown Jewel, qui semble de qualité.

Je ne parle pas intentionnellement de Busby, premier dans la classe 19, et de Royal Delight, premier dans la classe 21.

Passons à la matinée la plus intéressante du Show, qui nous permet d'assister au défilé des primés dans les diverses classes de hunters pour l'attribution des coupes et championnats.

Lejury y jugera, en outre, leur qualité de « fencers », les chevaux qualifiés pour le Hunter's Champion Cup devant accomplir un parcours d'obstacles complet.

Les épreuves principales consistaient dans the Hunter's Champion Cup et the Champion Gold Medal, épreuves différentes, mais aux conditions d'admission identiques, le gagnant de l'une l'est donc aussi de l'autre.

20 chevaux, dont les allures sont superbes et dont l'état est vraiment magnifique, se présentent devant les juges : un premier examen d'ensemble en ramène le nombre à 6, qui sont détaillés très minutieusement ; on les envoie ensuite sur les obstacles et en général leur tenue fut moins bonne que l'on pouvait s'y attendre ; un seul fit le parcours dans un très bon style : Bay Boy, le premier prix de la classe 14 (chevaux de 5 ans, pouvant porter jusqu'à 14 stone). C'est un cheval à très beau dessus et de grande qualité, avec des membres parfaits et sachant s'en servir « a workman all over », mais sa puissance et sa force avaient une enveloppe plus vernie, plus plaisante, plus affinée que quelques-uns de ses rivaux et c'est très probablement ce qui lui fit préférer les 4 ans du comte de Kenmare, Busby, cheval bai, premier prix classe 19 (chevaux ou juments de 4 ans, pouvant porter 15 stone et

au delà) et Royal Delight, alezan, premier prix classe 21 (chevaux de 4 ans pouvant porter de 13 à 14 stone), la structure de ceux-ci décelant des lignes plus massives. Ce jugement ne vient donc que confirmer mes réflexions sur les qualités primées avant tout, qualités d'utilité et de service.

Busby était, en vérité, une belle gravure de jeune cheval à porter du poids, toute d'os et de puissance, alliée à une jolie silhouette, et si son parcours d'obstacles fut médiocre, son âge lui permettra de gagner de l'expérience ; il aura le temps de se perfectionner.

Busby, par Turk's Cap, remporta donc le Hunter's Champion Cup, coupe réservée au cheval le plus apte à faire un hunter « for the horse best suited for a hunter ». Il s'adjugea également le « Champion Gold Medal » pour le meilleur hunter de l'exposition, âgé de 4 ans et au-dessus, « for the best hunter in the show ». Enfin, il gagne aussi « The Coote Challenge Cup », coupe réservée au meilleur hunter, apte à porter du poids, « for the best weight carrying hunter ».

Busby confirme ainsi le succès de son propriétaire, lord Kenmare qui, l'an dernier, gagnait ces championnats avec Cobler.

Lord Kenmare remportait une nouvelle distinction avec Royal Delight qui obtenait The Reserve Card, la plus haute récompense, puisqu'elle le place aussitôt après Busby dans les deux championnats Hunter's Cup et Gold Medal.

Deux autres coupes complétaient les épreuves réservées aux hunters :

The Samuel Ussher Robert's Cup revint à une autre gravure de « foxcatcher », Old Gold (classe 11, hunters 6 ans et au-dessus, 14 à 15 stone), bai, 6 ans, à M. John Kernohan Ballymena. Ce cheval est plus fort et plus bâti que Bay Boy qui fut classé immédiatement après lui ; ce dernier marquait plus de sang que son rival et pour beaucoup il eût pu obtenir de meilleurs classements ; mais c'est toujours le même principe qui guide les juges.

The Pembroke Cup, pour le meilleur des jeunes chevaux aptes à faire un hunter (classes 19 à 25), élevé et appartenant à l'exposant : cette coupe est revenue à Ellesmare, baie, très bonne sorte, seconde dans sa classe après Ida, non qualifiée, son



LE SAUT D'UN TALUS, DANS LES JUMPING COMPETITIONS



LADY BIRD, JUMENT BAIE BRUNE, 4 ANS, 1^m61, PAR WARMSGATE ET JUMENT $\frac{1}{2}$ SANG 2 FOIS PREMIÈRE A DUBLIN, ET BALLYMENA DANS LES ÉPREUVES RÉSERVÉES AUX 4 ANS, RAMENÉE D'IRLANDE PAR M. A. ROY ET VENDUE AU LIEUT^t GONNET-THOMAS

propriétaire n'étant pas son éleveur. Les deux chevaux sont âgés de 3 ans.

Nous venons de voir les journées officielles du Concours en ce qui regarde les hunters. En même temps et du matin au soir, dans les rings qui sont libres de toute épreuve du programme, les acheteurs voient circuler les chevaux, c'est la partie foire, marché; on peut les essayer à sa guise, il suffit que le propriétaire du cheval prenne un Ring Ticket (prix: 1 sh.) qui lui donne l'accès. Puis, le prix de vente débattu, le cheval, sur votre désir, est conduit au Veterinary Paddock (nouvelle petite redevance: 2/6) qui se compose d'un vaste terrain permettant l'essai à fond, puis ce sera la visite d'un des vétérinaires attirés qui, moyennant un prix unique et tarifé, prend carrément et sans restriction le parti de l'acheteur et examine le cheval sur toutes les coutures et à tous les points de vue.

Et la vente est tellement active que, durant les trois journées (28, 29, 30), paddocks et rings ne désemplassent pas!

Jumpers. — Le Show comprend une seconde partie bien distincte qui consiste dans les Jumping Competitions, épreuves d'obstacles des après-midi des mercredi, jeudi et vendredi. Elles se passent dans le General Enclosure ou Jumping Enclosure, enceinte principale et piste d'obstacles entourée de tribunes très bien agencées et d'un paddock en pente douce; c'est dans cette enceinte également que se jugèrent les coupes des hunters le jeudi matin et c'est là qu'eurent lieu les épreuves pour chevaux de harnais et les parades sur une piste mi-dure qui court tout autour de la pelouse parsemée d'obstacles naturels.

Les chevaux qui prennent part aux Jumping Competitions sont bien inscrits dans leurs classes respectives pour les primes de hunters, mais la plupart y passent inaperçus ou ne se présentent pas pour concourir dans ces classes et ne viennent au Show que pour paraître dans leur spécialité, le jumping; beaucoup d'entre eux ont déjà, dans les différentes villes d'Irlande, pris part aux épreuves d'obstacles et y ont obtenu une célébrité. Comme type, ces chevaux sont en général communs, à encolure bien attachée, mais courte, d'aspect peu plai-

sant, râblés, trapus, souvent à queue courte, mais ils présentent toujours la principale qualité, celle de galopeur, sont très bâtis en force, et souvent de vrais « good jumper », rompus à tous ces fences de campagne que des chasses dures et régulières leur ont fait connaître. Ce sont ces spécialistes que chaque année nos gentlemen ramènent

ou qui sont achetés pour la Belgique et l'Italie où ils sont devenus les gagnants les plus en vue de tous les Concours hippiques; cette année encore ont été réclamés pour la France, Heart's Delight, le champion du mur en pierre; Red Wing (late Johnny), bon gros cheval; Lady Sarah; Lady Bird Mountpleasant...

Toutes les épreuves sont menées à plein train et sont plutôt sévères; les obstacles sont des banquettes, talus, mur en pierre, double banquette, rivière, barrière de prairie.

1^{er} event: 62 chevaux y prennent part et après éliminations successives par le jury ayant nécessité 5 trials, soit 5 fois le

parcours, le classement fut le suivant: 1^{er}, She Squeals (J. Coghlan), jument baie à queue courte; 2^e, Lady Sarah (Samuels Shields), jument baie brune noire à queue courte, 5 ans; 3^e, Silver Tail (Jerry Rohan); 4^e, Victor (S. Bailie).

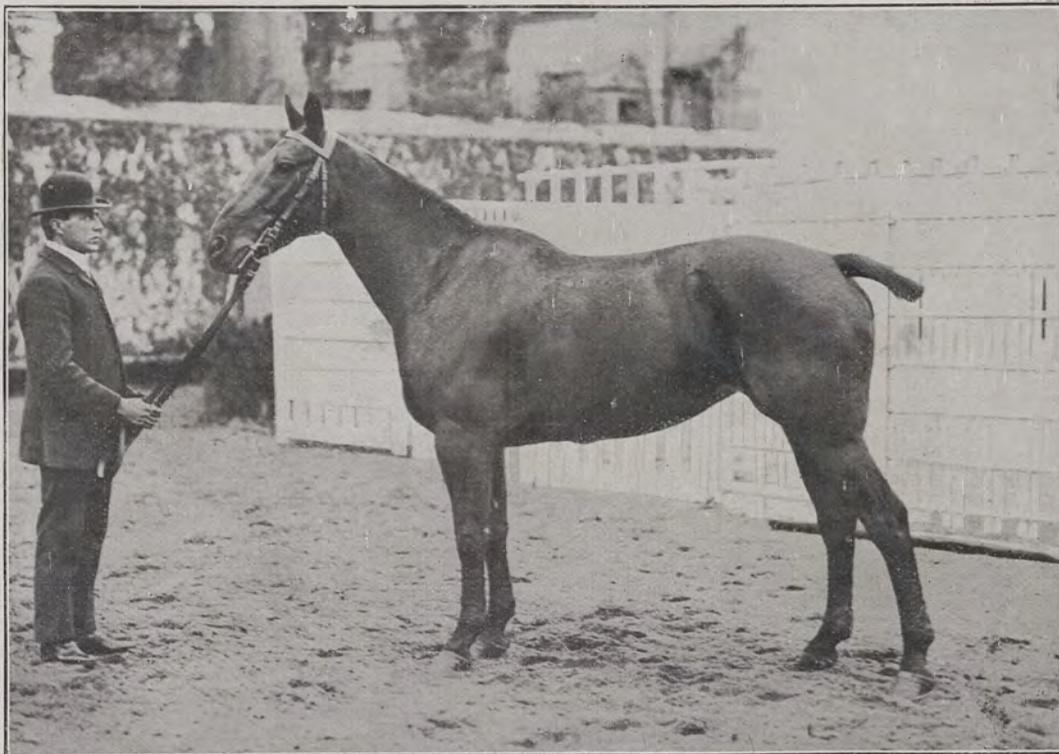
2^e event: Le Championnat du mur en pierre, Champion Wall Jump (not less than 5 feet). Sur les 28 chevaux inscrits après le premier tour, 6 chevaux sont sans faute, 4 ou 5 font tomber quelques pierres, 3 refusent, les autres font de grosses fautes. Au second tour se fait le classement: 1^{er}, Heart's Delight (Mac'Moran Brothers), jument baie, bien faite et qui vole au-dessus de l'obstacle; 2^e, Shamrock (lieutenant Scott, du 4^e hussards); 3^e, Red Wing (late Johnny) (M. H. J. Reid); 4^e, Burgo (captain J.-B. Batten).

3^e event: doté de 5 prix, 39 chevaux y participent: 1^{er}, French Pastry (captain Ballough), belle jument baie, 6 ans; 2^e, Mickey Free (S. C. Harmar); 3^e, Bur-

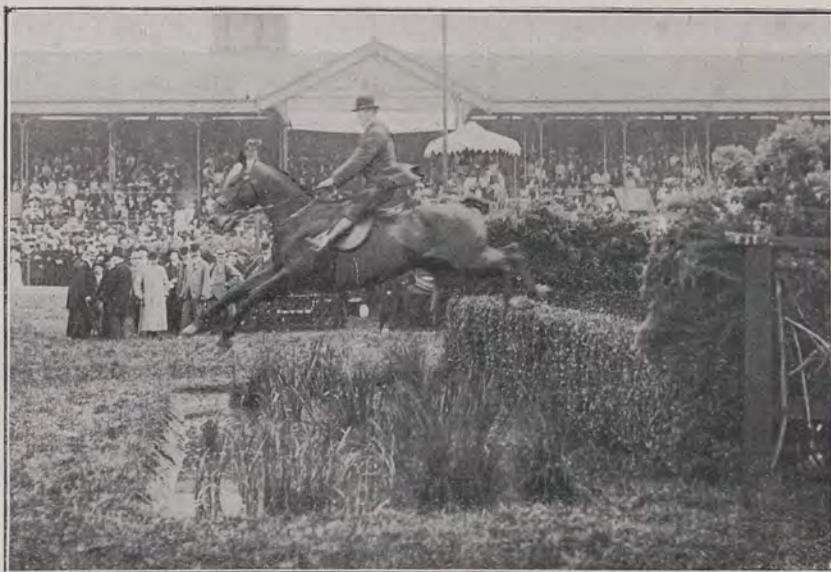
go; 4^e, Heart's Delight; 5^e, Lady Sarah.

Furent très bons aussi: Moya, Moonlight, Lord Bobs, Foxeen, Miss Curry (achetée pour la Belgique), Mountpleasant.

A. P.-T.



HEART'S DELIGHT, JUMENT BAIE, 6 ANS, 1^m57, NÉE DANS LE COMTÉ DE CORK
GAGNANTE DU CHAMPIONNAT DU MUR EN PIERRES DUBLIN 1912
RAMENÉE D'IRLANDE PAR M. A. ROY ET VENDUE A M. JEAN POTIN



LE SAUT DE LA RIVIÈRE DANS LES JUMPING COMPETITIONS



CHASSEUR CAMPAGNARD, AVEC SON CORNIAU, PRODUIT D'UN CHIEN DE BERGER ET D'UN FOX-HOUND

COCKERS ET CORNIAUX

On a beaucoup écrit sur les cockers et il est certain qu'on écrira beaucoup encore à leur sujet sans que l'on arrive soit à forcer l'admiration de leurs détracteurs, soit à en déguster leurs admirateurs. Le cocker, inventé par les Anglais et bien créé — comme ce que les Anglais savent créer quand ils veulent s'en donner la peine — n'est pas en somme une innovation à proprement parler. Et ses ennemis, les puristes, amateurs du seul chien d'arrêt, se gaussent de lui et le qualifient de bâtard, de roquet et d'une foule d'épithètes souvent injustifiées. A coup sûr — je le répète — les Anglais s'ils ont fixé une race charmante, n'ont, au point de vue de la chasse, fait aucune trouvaille. En France, nous connaissons depuis longtemps — depuis toujours — le corniau et si le corniau peut être, au point de vue des services à lui demander, d'un caractère très différent suivant qu'il tient plus à l'un ou l'autre de ses auteurs, certains

d'entre eux, du moins, peuvent être comparés aux cockers. Si nous avons cherché à fixer un type de corniau de taille pratique analogue à celle du cocker — je parle du bon cocker — nous serions peut-être arrivés, par les croisements méthodiques et en suivant un idéal fixé, à obtenir une race bien avant nos voisins d'outre-Manche. Mais

en France nous aimons les unions baroques et nous manquons totalement de cet esprit de suite et de cette persévérance qui font la force des Anglais.

Le corniau n'est donc chez nous ou qu'un chien de braconnier, ou un mauvais chien courant.

Dans le premier cas, il a quelque analogie avec le cocker et c'est bien à un caractère de chien semblable que l'on aurait pu s'adresser. Le chien dit de « braconnier », auxiliaire indispensable du paysan « bordilleur » qui traîne ses guêtres un peu partout dès qu'il a un moment de liberté, est né d'une union de hasard.

Son père peut être un pointer et sa mère une



DÉPART POUR LA CHASSE

vendéenne comme ses auteurs peuvent être de la race... canine sans dénomination spéciale. Le corniau est habituellement soumis; vivant de la vie de son maître, ne le quittant jamais, sachant lire dans son regard et deviner son moindre geste, il lui obéit aveuglément. Il a un dressage particulier, un dressage sans coup de fouet, un dressage tout d'intelligence. Ce n'est qu'à la longue qu'il a compris le « métier ». Mais il le connaît tellement que le maître et le chien ne font qu'un.

Les voici partis tous deux clopin-clopant. Regardons-les travailler. Il se dirige vers une chasse gardée: la bordure est libre. Délicatement le chien, suivi par son maître, furette, renifle dans les buissons de lisière.

Il s'arrête, tourne la tête vers l'homme qui le regarde dans les yeux. Le chien remue la queue, avance un pas, se retourne encore vers son maître, semblant lui dire: « il est là ». Dans la touffe d'herbe, sous son nez, il donne un coup de patte de devant: un lapin part... il est boulé. Mais au coup de fusil, un faisan s'est envolé et a repris terre cinquante mètres plus loin. Sur un geste circulaire de son maître, le chien a pris le galop; on le voit grimper en cercle dans le taillis; il prend l'animal à re-

bours et la piste retrouvée, il donne quelques coups de voix. Le faisan se lève, passe à vingt mètres du chasseur qui l'abat. Le chien l'apporte et si le garde arrive derechef: « Bonjour, garde, lui crie l'homme de suite, excusez, mon chien a été me chercher un faisan désailé que j'avais tiré en bordure... oh! il courait le brigand!! »

Ce corniau fait tous les métiers: il chasse à dix pas comme un vieux chien d'arrêt bien sage, il sait vous tourner un bois touffu pour vous rabattre le gibier, il est un lanceur hors ligne. C'est un meurtrier avant tout, mais un chien remarquable par son intelligence, par sa rouerie, par la manière dont il « comprend » son travail.

Si donc j'ai parlé du corniau, de ce corniau spécial et aussi admirable dans son genre que notre plus illustre field-trieler, c'est pour dire combien je comprends, et les admirateurs et les détracteurs des cockers. Le cocker n'est autre qu'un corniau, un

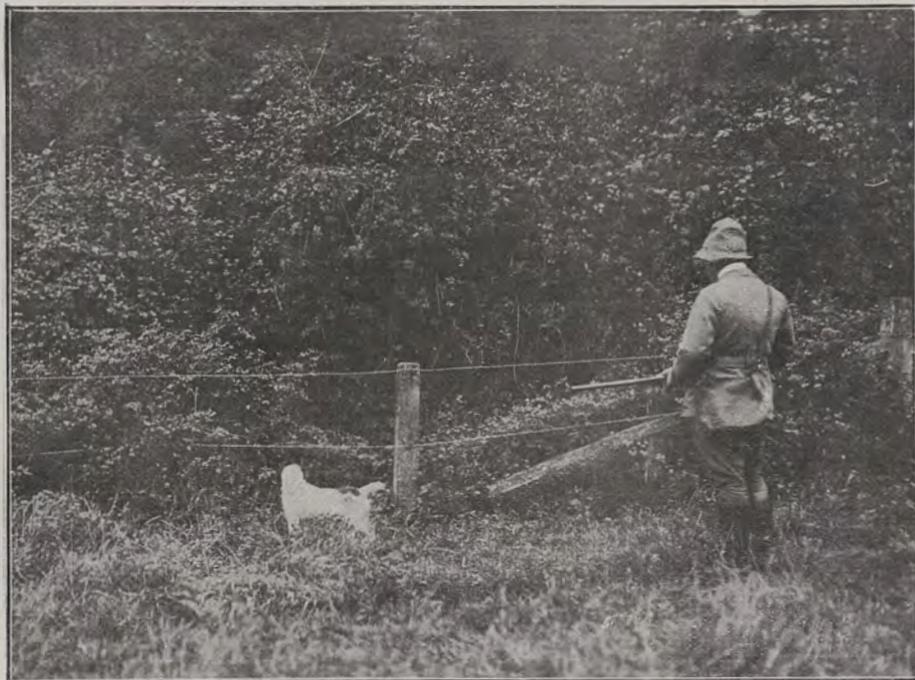
corniau fixé, un corniau d'une taille pratique, plaisant à la vue et d'une si agréable compagnie! Mais — en tant que chasse — tout comme le corniau « mauvais chien courant », comme il est désagréable quand il se mêle de l'être! A mon sens, si le dressage du jeune cocker est utile question d'assouplissement, il faut pour trouver vraiment du plaisir à l'utiliser le faire à sa manière. Le corniau, dit « chien de braconnier », est un animal modelé aux habitudes de son maître. Il doit en être de même du cocker.

Intelligent, vif, pétillant, si j'ose m'exprimer ainsi, le cocker est apte — plus apte même, je le crois — que tout chien, aimant la chasse, à contracter les pires habitudes. Il a donc besoin d'être guidé avec un doigté tout spécial. Il comprend facilement, mais pour le faire comprendre il faut avoir de la persévérance.

Ce n'est qu'à la longue et surtout par un travail fréquent qu'on arrivera au but désiré. Aussi, je ne conseillerai jamais le cocker aux citadins allant occasionnellement à la chasse. De même, il ne me viendrait pas à l'idée d'acheter un cocker tout dressé: le cocker, à mon sens, est un animal tout « personnel », je ne saurais trop le répéter.

Mais une fois arrivé au résultat désiré, lorsqu'on est parvenu à avoir son chien dans la main et à le faire obéir sur un simple geste, on trouve dans son usage une incroyable satisfaction. Par l'activité de sa quête, par sa manière d'être et les frétillements accélérés de son bout de queue quand il tient la bonne piste, le cocker en chasse est amusant au possible. C'est le mouvement perpétuel, l'inlassable activité: et à le voir, à le deviner, on en oublie le chien d'arrêt....

Enfin — autre attrait — il est possible, très possible même, de chasser avec plusieurs cockers à la fois. J'en ai vu trois et même quatre travaillant ensemble dans des grands carrés de forêt, dans des carrés impénétrables et mal percés. Or, ces quatre cockers faisaient merveille. Contournant la broussaille, toujours à portée du fusil, allant et venant sans arrêt, ils levaient les bécasses en poussant des petits jappements avertisseurs, et s'arrangeaient



EN BORDURE D'UNE PRAIRIE



UN BEAU COIN DANS LES HERBES



SUR LES TALUS DU CHEMIN DE FER

toujours de façon à les faire voler dans la direction de leur maître.

Au lapin, ils travaillaient exactement comme le corniau que je donnais comme exemple. Butant l'arrêt, une bonne pause, ils faisaient lever le lapin en laissant largement le temps de le tirer. Puis après c'était la poursuite, la poursuite peu longue, et souvent l'animal blessé était rejoint et fièrement rapporté par le premier occupant. Le cocker à la chasse, c'est la vie, l'entrain, la gaieté. Mais les qualités de travail sont assez rares, eu égard au nombre des cockers. La première des choses est d'avoir le cocker de bonne taille : ni trop grand pour voir au-dessus des bruyères, au-dessus des ronces et des couverts : là il ferait l'office du mauvais chien d'arrêt; découvrant de son œil perçant le gibier qui fuit, il le couvrirait presto et du diable si vous pourriez placer votre coup de fusil; ni trop petit — celui-là, laissons-le pour nos élégantes — car il se buterait vite devant les obstacles qu'il doit écarter.

Enfin, il y a des cockers chasseurs et vigoureux par nature, ayant du nez, comme il y en a d'autres, et ils ne sont pas rares, mous, sans énergie, apathiques et propres à rien. Aussi les origines d'exposition ne sont pas toujours les meilleures et je préférerais, pour ma part, un cocker issu de parents moins impeccables au point de vue esthétique et ayant prouvé sur le terrain qu'ils avaient « quelque chose dans le ventre ».

Le cocker est maintenant, dans certaines chasses, spécialisé dans un métier. Je veux parler du cocker rabatteur. Non pas celui déjà signalé et qui travaille pour pousser le gibier sur son propre maître, mais le cocker utilisé dans les grandes battues. Là encore il fait merveille. Dans une chasse, par exemple, où l'on ne pratique que les traques, si trois gardes mènent les hommes, deux aux ailes et un au centre, ils ont chacun une équipe de deux ou trois cockers habitués à les suivre. Ces chiens sont, bien entendu, stylés à ne pas s'écarter de trop et à ne pas poursuivre le poil comme le ferait un basset.

Dans les carrés où le bois est fourré et où la ronce domine, ces petits chiens rendent des services vraiment incroyables. Enfin, à la fin de chaque battue, ils sont là pour remplir le rôle de retriever.

En somme, pour en revenir aux détracteurs de ces gentils petits chiens, je suis convaincu qu'ils ne pourraient revenir de leur opinion qu'en possédant eux-mêmes quelque excellent sujet. Mais ils sont persuadés que le chien — pour chasser devant soi — est né pour l'arrêt, rien que pour l'arrêt, et ils ne peuvent admettre qu'on pense autrement. Ce en quoi ils ont tort, à mon sens; on a, du reste, toujours tort de se faire une idée préconçue sans connaître à fond une question. Et pour en juger il est indispensable d'avoir pratiqué et d'avoir pesé le pour et le contre...

Marcel d'HERBEVILLE.



UN DOUBLÉ SUR LA VOIE

L'ÉLEVAGE DES CYGNES A NORWICH

Les premiers cygnes paraissent avoir été introduits en Angleterre sous le règne de Richard Cœur de Lion. Grâce à un élevage très rapidement développé, ces oiseaux étaient devenus peu à peu très abondants et leurs jeunes, « les cygnets », comme les appellent nos voisins d'outre-Manche, étaient alors tenus en haute estime par les gourmets et comptaient parmi les rôtis d'apparat. D'ailleurs, jadis, ne possédait pas des cygnes qui voulait. Il fallait y être autorisé par décret royal et ce droit n'était conféré qu'à certaines familles et à certaines corporations, honneur héréditaire gardé avec un soin jaloux par ceux qui en étaient l'objet.

Sous le règne de la reine Elisabeth, ces privilégiés étaient plus de 900, chacun ayant, conformément à une ordonnance royale, une marque d'identification particulière à chacun d'eux et que l'on découpait sur le bec de chaque oiseau.

Dans la bibliothèque du grand Hospice d'indigents de Norwich, ville du comté de Norfolk, se trouve une très intéressante charte contenant toute une série de *cygninota*, marques de cygnes. C'est un ensemble bizarre de points, de cercles, de triangles et de dessins plus ou moins curieux, constituant un document unique dans son genre, d'autant plus que le nombre des propriétaires va chaque année en diminuant.

Seul le comté de Norfolk, et principalement la ville de Norwich, pratique encore sur une assez grande échelle l'élevage des cygnes dont la propriété n'appartient plus qu'à une quinzaine de personnes, parmi lesquelles figurent le maire et la corporation, le grand Hospice, l'évêque, lord Rosebery, le marquis de Lothian et sir Reginald Beauchamp.

Les cygnes vivent en liberté dans le Yare, rivière du comté, et dans les étangs des environs, se reproduisant sans s'occuper de leurs maîtres respectifs. Ils font leur nid au mois de mars. La femelle le construit dans quelque îlot ou sous un buisson avec des branches, des plantes aquatiques et des roseaux que le mâle se charge de chercher et de lui apporter. Durant l'incubation, ce dernier reste constamment couché auprès d'elle, prêt à défendre ses œufs contre les attaques des renards et autres bêtes nuisibles. Il relève même la femelle du soin de la couvée quand celle-ci sort du nid en quête de nourriture.

La couvée est généralement de six à huit œufs oblongs, fort gros, à coque épaisse, d'une couleur vert

clair. Les jeunes éclosent au bout de trente-cinq jours environ. Les parents en prennent le plus grand soin, la mère les porte souvent sur son dos, et, la nuit, elle les garde sous elle. Elle et son mâle défendent leur progéniture avec une extrême vigilance et, durant tout ce temps, il n'est pas prudent de s'en approcher, car les coups de bec et d'ailes des parents sont formidables.

Les jeunes restent couverts pendant deux mois d'un duvet gris très épais, et ce n'est que très lentement que ce duvet est remplacé par des plumes d'un gris sale qui ne tombent qu'à l'âge de deux ans pour être remplacées par la livrée blanche si agréable à l'œil.

Si les cygnes sont bons parents, ils sont aussi époux fidèles, car, chose curieuse à constater parmi la gent ailée, lorsqu'ils se sont accouplés, le mâle et la femelle restent ensemble toute leur vie durant.

Cette particularité nous explique la nécessité de *cygninota*, marques indéniables des propriétaires.

Le marquage des cygnes se fait, tout comme dans l'ancien temps, le deuxième lundi du mois d'août de chaque année. Cette cérémonie, qui jadis avait lieu avec toute une procession de barques magnifiquement ornées de fleurs et de guirlandes, ne manquait pas d'un certain éclat. Mais si, de nos jours, le cortège nautique ne revêt plus tout l'apparat d'autre-

fois, la cérémonie n'en est pas moins intéressante et curieuse.

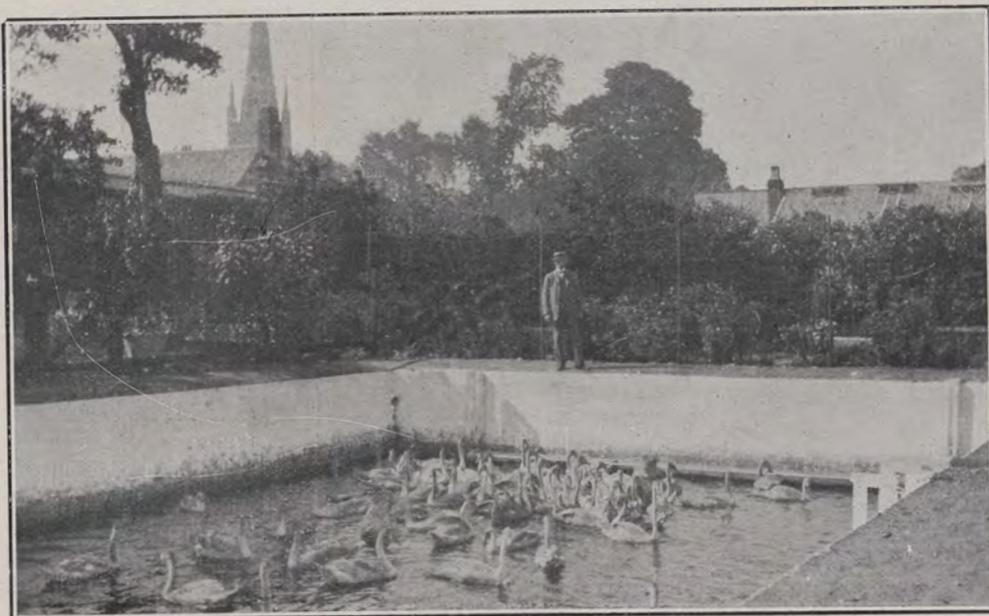
Les barques poursuivent les petites familles de cygnes et leur tâche n'est certes pas aisée. Les « marqueurs » s'efforcent de les encercler et de les réunir dans un coin, puis ils s'emparent des parents et des petits au moyen d'une longue perche munie d'un crochet à l'une de ses extrémités.

On examine avec la plus grande minutie les marques du bec des père et mère et on les renouvelle en cas de besoin. Puis on remet les adultes dans l'eau et on choisit, parmi les jeunes, ceux que l'on veut faire engraisser et ceux que l'on destine à la reproduction.

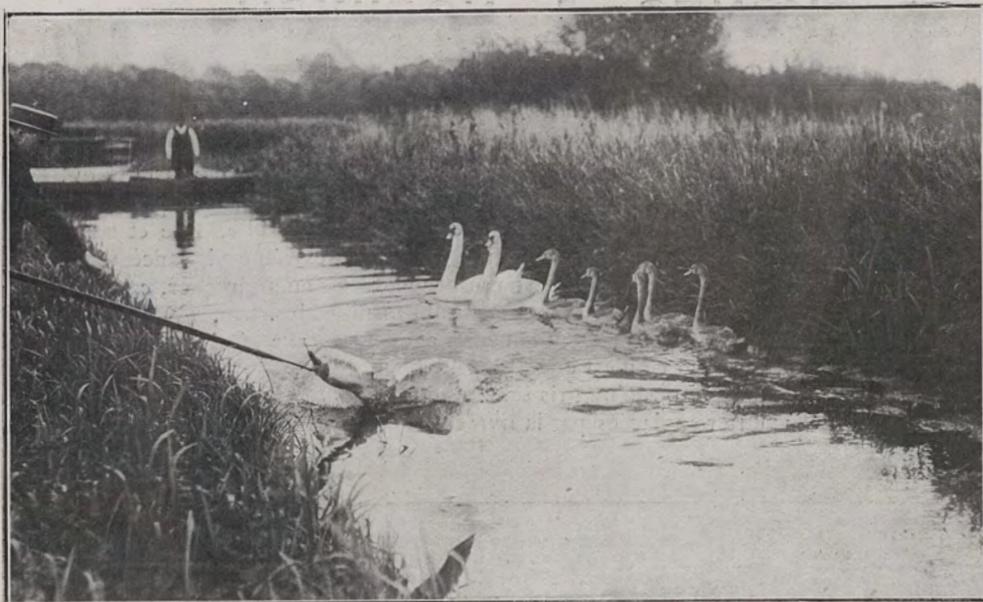
Ces derniers sont alors soumis à la marque de leurs propriétaires et à l'éjointage ou enlèvement d'une de leurs ailes, précaution indispensable, étant donné le caractère essentiellement migrateur de l'espèce. Quant aux autres, on les transporte au grand bassin de l'Hospice de Norwich qui, de temps immémorial, jouit du privilège d'élever les cygnes, soit pour la table, soit pour en faire le plus bel ornement des pièces d'eau des grands parcs et des jardins publics.



LE GRAND HOSPICE DE NORWICH, FONDÉ EN 1249



UN COIN DU BASSIN DES CYGNES



CAPTURE D'UN JEUNE CYGNE

Le bassin de l'Hospice, dit de Sainte-Hélène, date de l'an 1487. Il ressemble à une vaste piscine ayant 32 mètres de long sur 13 de large et 2 de profondeur. Il est en communication avec le Yare, au moyen d'un fossé et d'une écluse et, de ce fait, son eau est constamment renouvelée, condition de la plus haute importance dans l'élevage des cygnes.

C'est là que l'on peut voir évoluer annuellement de 60 à 70 oiseaux.

La nourriture se compose d'orge et de maïs placés dans des auges en bois qui flottent sur l'eau et qu'on remplit à l'aide d'un long tuyau portant un entonnoir à sa partie supérieure. On ajoute aussi de l'herbe coupée menu dont les cygnes sont très friands.

Les habitants du bassin de Sainte-Hélène ne sont pas sauvages comme ceux qui vivent dans la rivière et les étangs. Peu de temps après leur capture, ils sont apprivoisés au point de venir manger dans la main la nourriture qu'on leur offre.

Ceux qui sont destinés à être mangés ne sont

pas soumis à la marque du bec, car la douleur de cette opération les empêcherait d'engraisser assez vite, dans un temps relativement court. Songez qu'ils doivent peser de vingt à trente livres à Noël, époque à laquelle ils constituent la pièce de résistance au banquet familial de nombre de riches lords anglais.

Tous frais compris, chaque oiseau revient à environ 25 francs et leur prix de vente varie entre 40 et 60 francs, suivant leur poids.

La plus belle pièce du troupeau a l'honneur insigne de figurer sur la table du roi auquel l'aimable directeur de l'Hospice, M. Bacon, se fait un devoir de l'envoyer, chaque année, comme « Christmas gift », cadeau de Noël.

La chair des cygnes adultes est coriace et huileuse, mais, nous le disons d'expérience, celle des jeunes est exquise et d'une remarquable finesse, et, comme disait Grimod de La Reynière, l'illustre gourmet : rôtie selon les règles de l'art, elle est bien « un manger divin. »

L. KUENTZ.



LE MARQUAGE D'UN JEUNE CYGNE



LE CHOIX DE L'OISEAU DU ROI

LE COURSING AU TREMBLAY

Un délicieux après-midi de fin d'automne, un important lot de greyhounds, des lièvres excellents et une assistance nombreuse assurèrent un succès complet à la première réunion publique de la saison de coursing, organisée le 17 novembre dernier, au Tremblay, par le Greyhound-Club de France.

Trois épreuves étaient au programme et revinrent toutes trois à M. Jean Stern, qui fait courir avec M. de Neuffize sous le nom de Major Fontenoy.

Cobham s'adjugeait le *Prix Canaradzo* (à réclamer); Happy Conquer remportait le *Prix René Paris*, devant 10 concurrents; Light Resister, enfin, s'attribuait le *Prix Roaring Meg* (3^e série), qui n'avait pas réuni moins de 16 engagements.

L'ESCRIME A SAINT-MALO

GRACE aux efforts constants, à l'initiative de certains professeurs, l'escrime en province a pris depuis quelques années une réelle extension. Pendant longtemps on ne s'est occupé exclusivement que des escrimeurs parisiens, alors que tous les encouragements doivent se tourner vers les provinciaux ; en effet, rien de plus intéressant que les progrès de la décentralisation, c'est-à-dire le développement de l'escrime. D'ailleurs, l'escrimeur de province a généralement plus de loisirs que l'escrimeur parisien et, menant une existence moins fiévreuse, il peut suivre un entraînement plus sévère et plus régulier. L'équipe de province l'a bien démontré en remportant la victoire à la Grande Semaine de 1912.

Lorsque la saison des vacances est terminée, alors que dans certaines villes l'escrime disparaît avec les baigneurs, à Saint-Malo elle n'en continue pas moins à être en honneur, et ce nouveau centre d'escrimeurs est dû à l'intelligente activité du maître Graeffly.

Tout jeune il se sentit la vocation de l'escrime, il fit ses premières armes à la Société de Choisy-le-Roi. A son entrée au régiment il fut nommé d'office second maître. Son service militaire achevé, il fut engagé dans plusieurs salles de Paris où il acheva de perfectionner et d'affiner son jeu de difficile gaucher ; il attaque de loin en se fendant de pied ferme, qualité assez rare chez les escrimeurs. Variant ses parades, possédant une main fort bien réglée, sa défensive n'est pas inférieure à son offensive. Nul doute qu'avec un tel professeur l'équipe des Malouins ne devienne redoutable. D'année en année les progrès se font sentir.

Le maître Graeffly alla s'établir à Saint-Malo en 1907. Il n'y avait jamais eu de salle d'armes dans cette ville. Grâce aux encouragements de quelques escrimeurs avisés qui, n'ayant pas de salle à leur disposition, faisaient des armes dans un gymnase, le jeune maître réussit à grouper quelques élèves autour de

lui. Ils eurent tôt fait de prendre goût au noble sport. Ce fut le point de départ, l'élan était donné.

Depuis cette époque, la salle prend de jour en jour une extension considérable et compte aujourd'hui de nombreux membres qui ont constitué un Comité dont le maire de Saint-Malo, M. Gasnier-Duparc, a accepté la présidence d'honneur. Le président, M. Arsène Guéguen, un des meilleurs tireurs de la région, s'efforce d'encourager son sport favori. Assauts, matches et concours sont orga-

nisés tant au fleuret qu'à l'épée, dont MM. Arsène Guéguen, Bertrand, Gruénais sont les récents vainqueurs. Pendant les vacances, les Malouins ont la visite de tireurs parisiens, parmi lesquels M. Chevillard, prince des fleurettistes, qui constate chaque année de réels progrès.

Pour être juste, il faudrait citer tous les élèves du maître Graeffly ; ils sont trop nombreux. Il faudra donc se contenter de leur donner un surnom qu'ils justifient et qui semble bien indiqué : Les remparts de Saint-Malo.

F. TRAPANI.

**

Notre confrère *Les Armes* publie, dans son dernier numéro, le Règlement de son Challenge des Corporations, épreuve annuelle d'épée (amateurs), qui sera disputé au mois de février prochain, avec le concours des grandes Sociétés d'Escrime, sous le patro-

nage de la Fédération Nationale d'Escrime.

Cette épreuve, dont les engagements seront reçus jusqu'au 15 janvier 1913, à la revue *Les Armes*, 29, rue Notre-Dame-de-Nazareth, est ouverte à tous les amateurs appartenant à l'une des corporations

suivantes : Finance, Industrie, Médecine, Lettres, Droit, Beaux-Arts, Commerce et Fonctionnaires.

Dans chaque corporation, une épreuve individuelle sera organisée dont les quatre premiers formeront l'équipe représentative qui disputera le challenge général des corporations.

L'équipe de l'armée, composée des quatre premiers du Championnat annuel d'Entraînement de la Société Militaire d'Escrime Pratique, participera également à cette belle épreuve.



LA SALLE GRAEFFLY A SAINT-MALO

De gauche à droite — Debout : MM. E. Guéguen, De Lenneville, Doct' Duhamel, G. Daygrand, Baudey Bessec, P. Daygrand, Fournière, Gruénais
Assis : MM. Masselin, Chevillard, Arsène Guéguen, Graeffly, Rigaud, De Montaigu



LE VIEUX CHATEAU DE SAINT-MALO

CHOSSES ET AUTRES

A propos des achats de Toulouse.

Une erreur de légende nous a fait insérer, dans notre dernier numéro, sous le nom d'Hakkari, la photographie de Bémol III, étalon pur sang arabe, par Djilani et fille d'Harfouch, acheté 5.000 francs à M. Joseph Meyran, l'éleveur bien connu du château de la Trinque, près Castres.

Dont acte.

Le Concours de chevaux de trait léger.

A la suite d'une conférence faite la semaine dernière à la mairie d'Yvetot, par M. H. de Robien, secrétaire général de la Société du Cheval national de Trait léger, la date du Concours de chevaux de trait léger a été fixée au jeudi 28 novembre.

Les demandes de programme ainsi que les engagements pourront être adressés à M. Féron, conseiller général, à Yvetot, président du Comité d'organisation qui a été créé au cours de la conférence de M. H. de Robien.

Statistique des courses plates en 1912.

Propriétaires. — Baron Gourgaud : 621.717 fr.; baron Edouard de Rothschild, 616.072 fr.; Achille Fould, 510.480 fr.; H.-B. Duryea, 429.515 fr.; W.-K. Vanderbilt, 409.385 fr.

Chevaux. — Houli, 450.050 fr.; De Viris, 328.950 fr.; Gorgorito, 303.515 fr.; Floraison, 267.915 fr.; Martial III, 216.630 fr.

Jockeys. — O'Neil, 136 victoires; J. Reiff, 123 victoires; G. Stern, 94 victoires; Sharpe, 90 victoires; J. Childs, 78 victoires.

Entraîneurs. — M. Pantall, 68 victoires; F. Carter, 51 victoires; Duke, 46 victoires; G. Cunningtons sr, 41 victoires; E. Cunnington, 38 victoires.

Records du monde battus.

Le record du monde du trotting, qui appartenait à Lou Dillon, vient d'être battu, le 8 octobre dernier, à Lexington, par Uhlan, qui a couvert le mille en 1'58", soit 1'13" 1/3 le kilomètre.

Quelques jours après, le champion courait en paire avec un de ses camarades d'écurie, Lewis Forrest, et battait le record mondial en paire en trottant le mille en 2'03", soit 1'16" 1/2 le kilomètre.

Le Concours agricole de 1913.

Le Concours général agricole de Paris (animaux gras et produits) aura lieu du 17 au 24 février.

Ce concours comprendra : Les animaux gras des espèces bovine, ovine et porcine. — Les volailles grasses. — Les animaux de basse-cour vivants (reproducteurs). — Les produits de laiterie (beurres, fromages). — Les produits agricoles et horticoles. — Les vins, cidres, poirés et eaux-de-vie. — Les travaux relatifs à la mutualité agricole. — Une exposition de matériel (emballage et aviculture).

A ce concours sera annexée une exposition d'instruments et de machines agricoles sur l'esplanade des Invalides, du 17 au 26 février.

Les programmes du concours seront tenus à la disposition des intéressés, au ministère de l'Agriculture, 78, rue de Varenne, à Paris, et dans les préfectures, à partir du 20 novembre 1912.

Le concours général d'animaux reproducteurs des espèces bovine, ovine et porcine et du chien de berger,

aura lieu à Paris, au mois de juin. Dans le courant du mois d'avril, un arrêt fera connaître l'emplacement, la date et le règlement dudit concours.

Un Salon d'automobile au Mans.

L'Automobile-Club de la Sarthe et de l'Ouest de la France organise sous ce titre sa deuxième exposition commerciale qui sera inaugurée le 25 février 1913.

Elle sera ouverte aux automobiles et cycles et au commerce qui s'y rattache, ainsi qu'aux moteurs fixes destinés aux usages commerciaux et domestiques.

Une des caractéristiques de cette manifestation, c'est que tout ce qui figurera dans les stands pourra être vendu et retiré en cours d'exposition, sous réserve de remplacement immédiat.

Pour renseignements, s'adresser au secrétariat de l'Automobile-Club de la Sarthe et de l'Ouest, 34, place de la République, Le Mans.

Le Raphaël-Export n'est pas un vin nouveau, c'est le type de Saint-Raphaël Quinquina rouge que nous livrons à l'exportation, il est plus sec et plus amer que le type français; sa véritable appellation serait *Saint-Raphaël Quinquina Exportation*, mais le nom est interminable et le public qui l'apprécie le demande sous le nom très abrégé de « Raphaël-Export ».

« Comment les Eleveurs et les Veneurs supportent-ils encore les ennuis occasionnés par les animaux indisponibles?... Les Chevaux et les Chiens boi-teux n'existent plus pour ceux qui utilisent le « TOPIQUE DECLIE-MONTET; c'est un service à leur rendre que de le leur faire connaître. »

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Vente au Palais, à Paris, le 7 décembre 1912, à 2 heures. 1^{er} lot : **RUE NANSOUTY, N° 22** Maison à Paris, et rue du Parc-de-Montsouris, 2 (14^e arr.). Contenance : 271 mètres carrés 50. Revenu brut : 11.867 fr. Mise à prix : 150.000 francs. 2^e lot :

rue de La Rochefoucauld, n° 46. Contenance : 737 mètres carrés 01. Revenu brut : 2.200 fr. Mise à prix : 20.000 francs. Terrain à Boulogne r. Vauthier fr. 3^e lot : Terrain à Boulogne prolongée, côté des n° pairs. Contenance : 366 mètres carrés 50. Mise à prix : 9.000 francs. 4^e lot :

rue Escudier prolongée, côté des n° pairs. Contenance : 13 mètres carrés 45. Mise à prix : 200 fr. S'adresser à M^e PLAIGNAUD, avoué, 14, rue des Pyramides, et à M^e LOYSEAU, notaire à Boulogne. N.

2 M^{ms} FG ST-ANTOINE, 158. et droit au bail 1^{er} r. du TERRAIN contigu. C^o 900^m. R. br. 26.000 fr. M. à p. : 300.000 fr. 2^e R. ST-DENIS, 246; C^o : 387^m. R. br. 18.860 fr. M. à p. : 200.000 fr. Pr. Créd. Forc. Adj. Ch. Not., 10 déc. M^e FAY, not., 11, r. St-Florentin. N.

Maison Rue PHALSBURG, 18. Cont^e : 335^m. à Paris de Rev. br. 21.435 fr. M. à p. : 300.000 fr. A adj. s^e ench. Ch. Not., Paris, 10 déc. S'ad. M^e GOTTENET, not., 25, bd Bonne Nouvelle. N.

1^o Cob irlandais noir rubican, 6 a., 1^m62, belles allures, peut porter fort poids, gros sauteur, s'attelle, prêt à chasser. 3.000 fr.; 2^o irland. alezane, 1^m57, près du sang, jolies allures, queue longue, mise en dame, prête à chasser. 1.800 fr. Ces chevaux, vendus avec garanties, peuvent être essayés sur rendez-vous. — H. Leclerc, 16, av. Victor-Hugo, Boulogne-sur-Seine (téléph. 642.91).

3 hunters remarquables, sains, très sages, nets, bien du métier, importés d'Angleterre par vendeur : 1^o « Hanbury », bai, 5 ans, 1^m64, distingué. 1.500 fr.; 2^o « Lorna-Doon », baie, 7 ans, 1^m56, très cob, très longue encolure. 1.800 fr.; 3^o « Story », noire, 6 ans, 1^m62, style et type extrêmement fashionables. 2.000 fr.; 4^o Belle, bonne et forte paire bais du Yorkshire, 6 ans, 1^m66. 4.000 fr. Ces 5 chevaux ont une valeur très supérieure et sont de toute confiance, essai sur place le plus large. — Comte Joseph Rochaid, Deux-Rives. Dinard. 325

Pour excès de nombre, cheval de selle, 3/4 s., bai, 1^m58, 11 ans, net, r. bon de service, modèle susceptible chasser, monté par dame. 550 fr. — H. Moulin, La Tréfilerie Carignan (Ardennes). 327

Norfolk bretonne, 4 ans, hautes actions, modèle parfait, sagesse absolue, présumée pleine par postier remarquable. 1.200 fr. — Darmaillacq, Maisonneuve, Torfou (Maine-et-Loire). 328

A vendre 850 fr. jument demi-sang, baie, 1^m62, 9 ans, très douce montée et attelée, vite aux trois allures. — S'adresser à M. Renon, à Fleuriel, par Huriel (Allier). 330

Hunter, parfait trois allures, très gros sauteur en cross et en concours sous 90 kg. Sain, net et garanties. 3.000 fr. — Ecrire : S., 92, r. de Longchamp, Neuilly (Seine). 331

A vendre 700 fr., poney tunisien gris, 1^m50, 5 ans, s'attelle, très fort de collier, se monte en femme, très sage, peur de rien, et toutes espèces de garanties. — C^e de Morville, château de la Rochette, par Semur (Côte-d'Or). 336

« Dysenter », cheval pur sang, 6 ans, bien couru Angleterre, parfait cheval de dame, 1.000 fr., cause léger suros. — M. de Pouilly, Cornay, par Grandpré (Ardennes). 337

Jument baie, 10 ans, 1^m60, présumée pur sang, très joli modèle, primée concours Paris 1912 hunters, bonne sauteuse, parfaite chasse et promenade, très bien mise pour amazone, large essai et garanties. Vendue 1.200 fr., cause excès de nombre. Visible, Neuilly, 24, rue Jacques-Dulud. — M. de Campeau, 2, rue de Commaille, Paris. 338

Extraordinaire jument trotteuse, 8 ans, kilomètre en 1'40", vient de gagner match 32 kil. en 1 heure, visible, essai Clermont-Ferrand. — Chaumont, La Molière, Billom (Puy-de-Dôme). 340

Irlandais bai, 6 ans, 1^m66, très brillant, très agréable, sage, vite aux trois allures, bien mis, gros sauteur, peut porter très gros



poids, en pleine condition de chasse, sain et net. 4.200 fr. — Riant, Bléneau (Yonne). 339

Plusieurs chevaux pur sang, 1^m65 environ, très beaux modèles, sains et nets, ayant gagné en plat; vendus avec garanties et papiers. — M. E. Grau, rue de la Ferme, 42, Neuilly. 341

Anglo-arabe, étalon, 6 ans, 1^m59, autorisé des Haras, alezan brûlé, parfait monté.

— Visible chez M. Béliard, 37, rue de la ferme, Neuilly-sur-Seine. 342

Je désire vendre une dizaine de daims mouchetés, pour cause d'excès de nombre, à panneauter dans parc clos de murs, animaux très vigoureux. — Faire offres à M. le marquis de Triquerville, château de Cagny, à Cagny (Calvados). 349

A vendre « Coquet », beauceron bas rouges, primé beauté et concours chiens policiers, pisteur remarquable. Essai à volonté. — A. Mouton, 3, boul. Carnot, Le Vésinet (S. et-O.). 333

Jeune homme, noble, ex-officier de cavalerie, ayant fréquenté plusieurs écoles d'équitation et gagné grands prix en courses et concours hippique, désire s'occuper chez propriétaire d'écuries à Paris, prétentions modestes. — Ecrire, bureau du Journal 359

Demande, d'occasion, selle de dame, taille moyenne, type moderne, fourches à droite. — Comte de Comminges, Clairoix par Compiègne (Oise). 343

A vendre, selle de dame Theurkauff, confortable, état de neuf, nue 150 fr. — S'ad. à M. Lefrançois, Les Tilleroyes, par Besançon (Doubs). 344

Le Gérant : P. JSANNIOT.

Société Générale d'Impression, 21, rue Ganneron, Paris Un directeur, P. MONOD.

MOSS CREAM

SAVON EN BATON POUR LA BARBE

EN ETUI GLISSETTE MÉTAL

PRIX 1fr25

ED. PINAUD, PARIS

BOITIERIES, TARES MOLLES, FLUXIONS DE POITRINE, ANGINES

des CHEVAUX, CHIENS, BÊTES À CORNES
sont RADICALEMENT GUÉRIES par

TOPIQUE DECLIE-MONTET

PRIX : 4 francs, PHARMACIE DES LOMBARDS
50, rue des Lombards, Paris et dans toutes les Pharmacies